

Ecrit par le 22 juillet 2024

Le Département de Vaucluse forme les chefs des cantines scolaires aux protéines végétales



Ce mercredi 22 mai, neuf chefs des restaurants scolaires des collèges ont pu participer à un atelier sur les protéines végétales. Cette formation, proposée par le [Département de Vaucluse](#), a pu être réalisée grâce aux membres de l'association d'éducation à l'environnement [Le Loubatas](#) et du [Centre National de la Fonction Publique Territoriale \(CNFPT\)](#).

Proposer une alimentation de meilleure qualité et durable. C'est un engagement qu'a pris le Département de Vaucluse dans le cadre de la loi EGalim, une loi « pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable. »

Ainsi, après avoir proposé un premier atelier aux chefs des cantines scolaires sur la valorisation des fruits et des légumes, le Département de Vaucluse réitère l'opération avec une formation aux protéines végétales. Les modules comportent une partie théorique, un quizz, un atelier en cuisine et une

Ecrit par le 22 juillet 2024

dégustation des produits réalisés. Le tout encadré par les membres du Loubatas et du CNFPT.



Ecrit par le 22 juillet 2024



©Département de Vaucluse

Neuf chefs se sont donc réunis à Lauris pour cette matinée formatrice. L'objectif de ces ateliers est de sensibiliser et de conseiller les responsables des restaurants scolaires en matière de préparation des légumineuses et céréales, de proposition de menus végétariens, de tester les cuissons et les associations adaptées, mais aussi de désamorcer les craintes, d'adapter les plats aux contraintes de production, etc.

Ensemble, ils ont dû préparer un repas complet avec trois choix d'entrées (poispenade, maqueronade, salade céréaliennne), trois choix de plats (crumble de légumes étuvés, mijoté de viande collagénique et riz lentilles corail, parmentier lentilles et viande hachée), et trois choix de desserts (haricostette, cheesecake, compote de pommes avec un caramel cru).

Ecrit par le 22 juillet 2024

Au mois de mai, le Parc du Luberon encourage l'usage du vélo



Le **[Parc naturel régional \(PNR\) du Luberon](#)** a décidé de s'inscrire au défi 'Mai à vélo', en partenariat avec **[Vélo Loisir Provence](#)**, qui consiste à promouvoir et encourager l'usage du vélo. Ainsi, tout au long du mois de mai, en plus de faire du vélo et d'augmenter le compteur kilométrique du Parc, de nombreuses animations autour du vélo sont proposées du samedi 18 et dimanche 26 mai à Villelaure, Lauris et Cavaillon.

Si le mois de mai est déjà bien entamé, il n'est pas encore trop tard pour rejoindre le challenge 'Mai à

Ecrit par le 22 juillet 2024

vélo' et tenter de faire monter le PNR du Luberon au sein du classement national. Pour ce faire, il suffit de [s'inscrire en ligne](#) puis d'enfourcher votre vélo. L'année dernière, le Parc est arrivé à la deuxième place du classement régional. Cette année, il compte bien atteindre la première place.

En parallèle du challenge, de nombreuses animations sont prévues tout au long du mois dans diverses communes du Parc qui contribuent à la promotion de l'usage du vélo et pour peut-être adopter le vélo à vie. Jeu de piste, concours de décoration de vélo, défilé ou encore ciné-débat sont prévus ces prochains jours à Villelaure, Lauris et Cavaillon.

Le programme

Le samedi 18 mai :

- Rallye vélo avec quiz et jeux au départ du parvis de la mairie de Lauris à 8h30, ainsi qu'un concours du vélo décoré organisé par le club des aînés. Inscription au 06 19 16 23 36.
- L'association [Les Pedaloudoux](#) propose de découvrir nouveau tronçon de piste cyclable de Villelaure vers Pertuis avec un jeu de piste à partir de 14h. [Inscription gratuite mais obligatoire](#).

Le jeudi 23 mai :

- L'association cavaillonnaise [AVEC](#) propose aux enfants de choisir la mobilité douce d'aller à l'école à vélo.

Le vendredi 24 mai :

- L'association AVEC propose une Véloration de printemps, c'est-à-dire un défilé à vélo en musique sur le thème des fleurs au départ de la Place du Clos à Cavaillon à 19h.

Le samedi 25 mai :

- La communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse et Vélo Loisir Provence installent un village de vélos avec de nombreuses animations sur le parking du centre aquatique de Cavaillon. Plusieurs balades à vélo seront organisées dans l'après-midi.

Le dimanche 26 mai :

- Le cinéma cavaillonnais La Cigale accueille un ciné-débat sur le thème 'Les roues de l'avenir' à 18h15.

Pour ne rater aucune animation, rendez-vous sur le groupe Facebook '[Luberon Labo Vélo](#)'.

Écrit par le 22 juillet 2024



2024 : les bonnes raisons d'espérer !



Conflits armés, menaces nucléaires, dérèglement climatique, retour de l'inflation, incertitudes politiques, tensions sociales... le tableau n'est pas très réjouissant. A un moment où l'on force le sourire et où on se souhaite, sans grande conviction, de meilleurs vœux pour 2024, il y aurait cependant de bonnes raisons d'espérer.

Ecrit par le 22 juillet 2024

Quand on est au cœur du cyclone on n'a pas toujours la possibilité de voir l'extérieur ou de se projeter dans l'après. Et pourtant, les mobilisations, les initiatives, les projets n'auront jamais été aussi nombreux. Jeunes, retraités, associations, enseignants, soignants, chefs d'entreprises, agriculteurs, collectivités, acteurs du monde culturel... ça bouge de partout. Et ici dans le Vaucluse, on est loin d'être reste.

A Mérindol, la commune va construire une centrale photovoltaïque

A [Sérignan-du-Comtat](#), les habitants se mobilisent pour dire non à l'installation d'un fast-food et obtiennent gain de cause. A [Mérindol](#), à l'initiative du maire, des habitants montent une coopérative pour construire et exploiter une centrale photovoltaïque. A Cucuron, des artistes se regroupent et montent un café alternatif tourné vers les pratiques culturelles. A Cavaillon, [le collège Paul Gauthier](#), établissement REP Plus, se classe en tête du département pour ses résultats scolaires. De leurs côtés les collectivités (département et villes) sont plus que jamais en première ligne dans la lutte contre les fractures sociales. Et il y a du boulot !

A Lauris, le café villageois de accueille les étrangers en situation difficile

Beaucoup d'entreprises innovent, comme [MUTATEC](#) qui produit des protéines animales à base d'insectes et en recyclant des déchets végétaux. C'est encore la société [B2P web](#) qui a créé une bourse en ligne de fret, permettant d'optimiser les chargements des camions qui circulent en Europe. Elle est aujourd'hui leader sur le marché français. Côté agriculture, ils sont de plus en plus nombreux à se lancer dans la vente directe ou la transformation de produits. Ils créent des filières de distribution alternatives leur assurant une plus grande indépendance et des revenus plus décents. A Lauris, le café villageois accueille les étrangers en situation difficile et leur propose des cours de français. On y vient aussi pour des concerts, des débats ou des ateliers de réparations d'appareils électroménagers ou pour devenir un crack en informatique ...

Sans les associations caritatives, le pays ne pourrait pas fonctionner

Côté entreprises, elles sont de plus en plus nombreuses à repenser leur gouvernance et souhaiter d'avantage y associer leurs collaborateurs. C'est le cas des entreprises [Sterne](#) et [Loöki](#) qui ont été récompensé pour cette démarche (trophées RSE). C'est aussi tout le travail effectué par [les vignerons des Côtes-du-Rhône](#) qui se lancent dans l'agroforesterie pour aller vers une culture de la vigne plus respectueuse de l'environnement. Ce rapide (et non exhaustif) tour d'horizon ne serait pas complet sans évoquer la mobilisation de tous les acteurs de la culture qui partout dans le département contribuent à distraire et enrichir nos regards. A l'image du festival « [Court c'est court](#) » qui a donné cette année la parole aux minorités LGBT. Il faut également saluer tout le travail des milliers de bénévoles qui s'investissent dans les associations caritatives et sociales. Sans elles le pays ne pourrait pas fonctionner. En effet, si elles n'existaient pas qui servirait les 171 millions de repas distribués en 2023 par [les restos du cœur](#) ?

Vous l'aurez peut-être remarqué, toutes ses bonnes raisons d'espérer viennent de ceux qui œuvrent au quotidien et qui sont sur le terrain. Il n'appartient qu'à chacun d'entre nous d'y apporter sa contribution et d'amplifier le mouvement. Bonne année à toutes et tous.

9 communes vaclusiennes récompensées au concours Villes et villages fleuris 2023



9 communes vaclusiennes ont été récompensées par [Vaucluse Provence Attractivité \(VPA\)](#) lors du concours 'Villes et villages fleuris 2023' pour leurs efforts d'embellissement du cadre de vie.

Chaque année, l'agence du développement, du tourisme et des territoires Vaucluse Provence Attractivité, par délégation du [Département](#), organise le concours 'Villes et villages fleuris'. Ce dernier récompense et valorise les efforts d'embellissement du cadre de vie réalisés par les communes vaclusiennes

Ecrit par le 22 juillet 2024

participantes.

Les prix ont été remis le mercredi 20 décembre à l'Hôtel de Sade à Avignon par [Dominique Santoni](#), présidente du Département de Vaucluse, et [Pierre Gonzalvez](#), président de VPA, à 9 communes vaclusiennes :

- La commune de **Buisson** a reçu le premier prix dans la catégorie 'commune de moins de 500 habitants', ainsi que le prix spécial du Patrimoine pour son pigeonnier.
- La commune du **Beaucet** a reçu le second prix dans la catégorie 'commune de moins de 500 habitants'.
- La commune de **Viens** a reçu le prix Coup de cœur du jury dans la catégorie 'commune de 501 à 1000 habitants'.
- La commune de **Lagnes** a reçu le premier prix dans la catégorie 'commune de 1001 à 3500 habitants'.
- La commune de **La Bastide des Jourdans** a reçu le deuxième prix dans la catégorie 'commune de 1001 à 3500 habitants'.
- La commune de **Beaumont-de-Pertuis** a reçu le troisième prix dans la catégorie 'commune de 1001 à 3500 habitants'.
- La commune de **Sarrians** a reçu le premier prix dans la catégorie 'commune de 5001 à 10 000 habitants'.
- La commune de **Morières-lès-Avignon** a eu les encouragements dans la catégorie 'commune de 5001 à 10 000 habitants'.
- La commune de **Lauris** a reçu le prix spécial Jardin familiaux.

V.A.

Le Parc du Luberon présente son projet d'Atlas de la biodiversité communale

Ecrit par le 22 juillet 2024



Le [Parc naturel régional du Luberon](#) et ses partenaires sont lauréats de l'appel à projets 'Atlas de la biodiversité communale 2023' lancé par l'Office français de la biodiversité, pour cinq communes : Auribeau, Lauris, Puget, Viens et Volx. Le lancement du projet 'ABC du Parc naturel régional du Luberon - Atlas de la biodiversité et de la géodiversité communale' a eu lieu le 2 octobre dernier.

Un atlas de la biodiversité est une démarche qui permet à une collectivité de connaître, préserver et valoriser son patrimoine naturel avec la participation des habitants et acteurs locaux. Il recense des milieux et espèces présents sur un territoire donné et permet de cartographier les enjeux de biodiversité à l'échelle de ce territoire.

Ainsi, le Parc du Luberon va pouvoir accompagner les communes d'Auribeau, Lauris, Puget, Viens et Volx dans la création de leur atlas. Chaque atlas comprendra la réalisation d'inventaires naturalistes de terrain au cours desquels sont produites des données d'observation et de suivi d'espèces et/ou d'habitats, la production de cartographies d'enjeux de biodiversité qui pourront être intégrés dans les projets d'aménagement et de valorisation du territoire, et la production de publications, rapports ou annexes relatives à la mise en œuvre de l'ABC et des perspectives qui en découlent.

Ecrit par le 22 juillet 2024

Le coût du projet des ABC du Parc du Luberon s'élève à 177 672€, financé par l'Office français de la biodiversité à hauteur de 138 318€, et par les partenaires pour un montant de 39 354€. Les ABC seront réalisés en collaboration avec la [Ligue pour les oiseaux Provence-Alpes-Côte d'Azur](#) et le [Groupe Chiroptères de Provence](#).

Les objectifs des atlas de la biodiversité

Les ABC du Parc du Luberon auront plusieurs objectifs :

- Améliorer les connaissances de la biodiversité, de la géodiversité et des écosystèmes du territoire.
- Déterminer les enjeux majeurs de restauration et de conservation afférents.
- Développer le partage de l'information naturaliste en valorisant les outils de collecte et de mise à disposition des données.
- Mobiliser les citoyens dans la prise en compte de la biodiversité et sensibiliser tous les publics (habitants, scolaires, acteurs socio-économiques, touristes).
- Faire émerger des initiatives locales en faveur de la biodiversité.
- Sensibiliser les élus pour renforcer la prise en compte de la biodiversité dans les projets d'aménagement et les documents d'urbanisme.
- Aider les municipalités à définir et mettre en œuvre un programme d'actions en faveur de la biodiversité.

V.A.

Lauris : lancement de la troisième tranche des travaux de la digue

Ecrit par le 22 juillet 2024



La troisième tranche des travaux de la digue de Lauris, confiée par la communauté d'agglomération [Luberon Monts de Vaucluse](#) (LMV) au [Syndicat mixte d'aménagement de la Vallée de la Durance](#) (SMAVD), vient d'être lancée.

Ce sont sept mois de travaux qui viennent de débiter à Lauris, où la digue va être renforcée sur 900 mètres et pourra résister à une crue de 4000 m³/seconde.

Les deux premières tranches des travaux avaient été réalisées en 2009 et 2014 sur les tronçons les plus touchés par les inondations de 1994. Cette troisième tranche devraient permettre la sécurisation de 300 personnes, de leurs biens et de leur environnement.

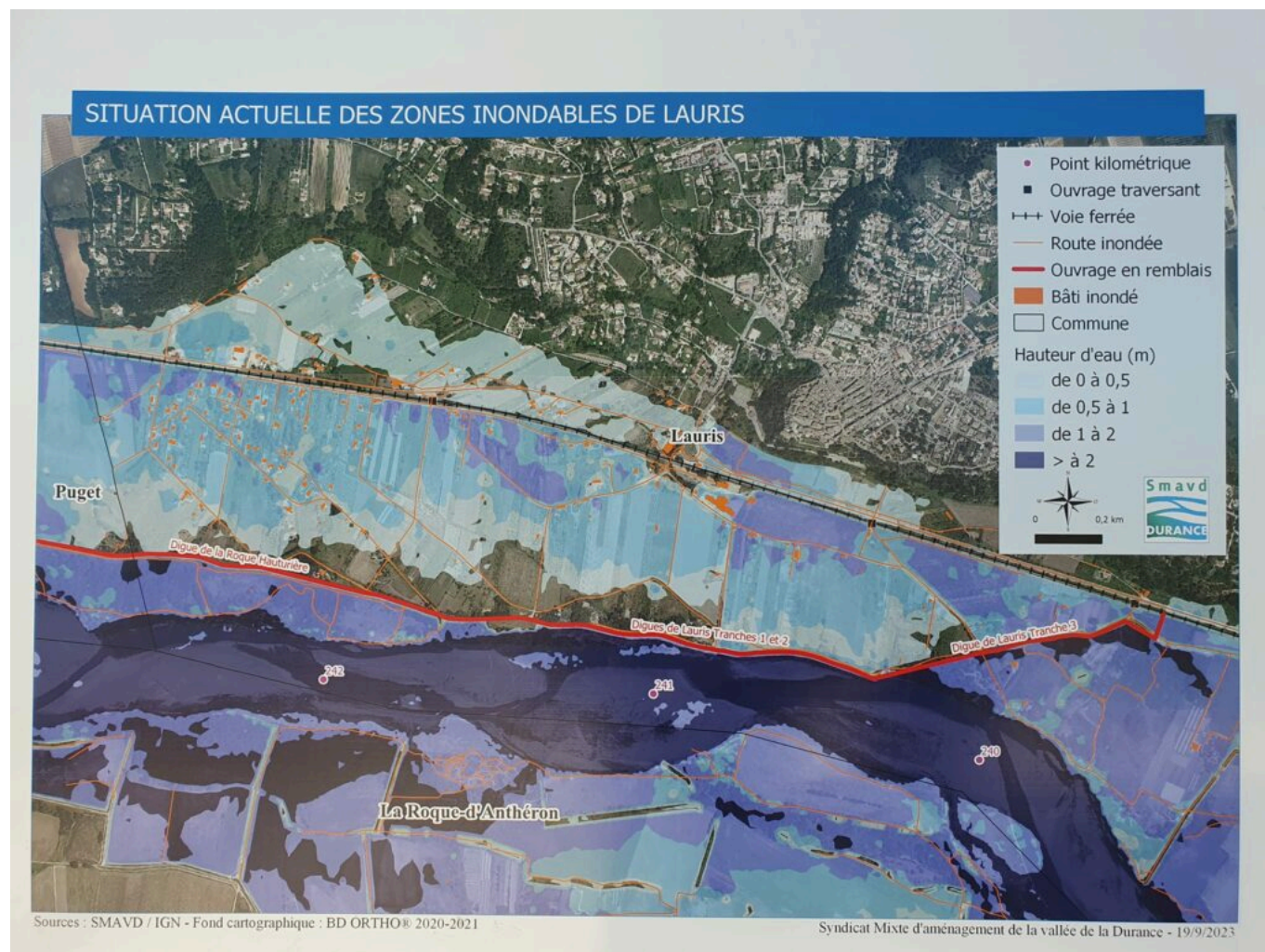
Des travaux pour éviter de nouvelles inondations

Ces travaux, qui devenaient une nécessité, résultent d'épisodes importants d'inondations en 1994 qui avaient lourdement touché la commune et ses alentours. « Déjà, nos villages avaient fait confiance au

Ecrit par le 22 juillet 2024

SMAVD, a affirmé Yves Wigt, président du Syndicat. 30 ans plus tard, l'union des collectivités fait toujours ses preuves.

Pour cette troisième tranche des travaux, l'ouvrage va être rehaussé mais aussi renforcé. Même si l'ouvrage sur la commune de Lauris est moins sujet aux érosions causées par la rivière, les travaux étaient nécessaires afin d'assurer une homogénéité de l'ouvrage.



Ecrit par le 22 juillet 2024



1,83M€ de travaux

Le coût des travaux s'élève à 1,83M€. « La gestion des cours d'eau et la lutte contre les inondations sont au cœur des priorités du Département de Vaucluse », a expliqué Christian Mounier, vice-président du Conseil départemental. C'est pourquoi le Département finance ces travaux à hauteur de 30%.

La communauté d'agglomération LMV, elle aussi, finance une partie des travaux, à hauteur de 54%, tout comme EDF, à hauteur de 16%. Les travaux seront assurés par trois entreprises : [Midi Travaux](#), [Buesa](#), et [Miditraçage](#).

Ecrit par le 22 juillet 2024



De gauche à droite : Gérard Daudet (président de LMV), André Rousset (maire de Lauris), Yves Wigt (président du SMAVD), Christian Mounier (vice-président du Département de Vaucluse), Bénédicte Martin (directrice de cabinet de LMV). ©Vanessa Arnal

Agression de maires et d'élus : 'les fantassins de la République' tirent la sonnette d'alarme

Ecrit par le 22 juillet 2024



Excédés par la multiplication des agressions à leur rencontre, les maires de Vaucluse ont décidé de lancer un cri d'alarme. En effet, le nombre de violences verbales et physiques contre les élus a bondi en France de 32% entre 2021 et 2022, et le Vaucluse n'est pas épargné. Plusieurs incidents récents ont engendré un ras-le-bol, que les élus du département n'entendent plus laisser passer.

Jusqu'à présent on disait que les maires étaient à portée d'engueulade. Ce n'était pas toujours agréable mais, de leur propre aveux, cela faisait partie du 'job'. Aujourd'hui, ces élus de terrains sont désormais de plus en plus à portée de coups et ça ils ne le tolèrent plus. Les récentes menaces de mort à l'encontre du maire de Cairanne ainsi que l'agression d'un des adjoints de Lauris n'ont fait qu'illustrer cette inquiétante tendance générale.

« La situation préoccupante des actes de violence envers nos élus locaux est un sujet d'actualité récurrent, s'alarme Pierre Gonzalvez, président de l'AMV (Association des maires de Vaucluse) et maire de l'Isle-sur-la-Sorgue. Malheureusement, le département n'est pas épargné par cette vague de violence envers les élus de la République. Ces faits s'additionnent et s'accroissent. Cela affecte toutes les communes, des petites aux plus grandes. Il n'y a pas de territoire qui soit préservé. »

« Cela affecte toutes les communes, des petites aux plus grandes. Il n'y a pas de territoire qui soit préservé. »

Ecrit par le 22 juillet 2024

Pierre Gonzalvez, président de l'AMV

Une tendance de fonds à l'échelle du pays

Face à cette tendance de fonds, encore illustrée ce week-end au niveau national par l'incendie du domicile du maire de L'Haÿ-les-Rose, mais aussi par le dramatique décès du maire de Signes dans le Var en 2019, renversé par la camionnette d'un maçon alors qu'il tentait de s'interposer contre un dépôt d'ordures sauvages, ou lorsque le maire de Saint-Brévin, en Loire-Atlantique, a démissionné suite à l'incendie de ses véhicules et de la façade de son domicile en pleine nuit en mars dernier, l'AMV a donc souhaité réagir contre ces agressions à répétition. Et ce d'autant plus que des élus de Vaucluse viennent eux aussi d'être confrontés à des actes de violences verbales ou physiques qui connaissent une explosion en France.

Leur nombre a ainsi bondi de 32% en 1 an, en passant de 1 720 actes en 2021 à 2 265 en 2022.

« Fils de pute de maire, mes frères gitans et moi, on viendra te pulvériser toi et ton village de mort. »

Menaces proférées contre le maire de Cairanne



De gauche à droite : Bernard Le Dily, adjoint en charge de la sécurité publique à Mormoiron,

Ecrit par le 22 juillet 2024

Vincent Faure, maire de Sainte-Cécile-les-Vignes, Roger Rossin, maire de Cairanne, Michel Terrise, maire d'Althen-des-Paluds, Anne-Marie Bardet, maire de Sarrians, Jean-François Lovisol, député de la 5e circonscription de Vaucluse, Pierre Gonzalvez, président de l'AMV, Thierry Dernis, adjoint à la voirie de Lauris, et André Rousset, maire de Lauris.

Le 8 juin dernier c'est Roger Rossin, maire de Cairanne qui a été menacé de mort. L'élu constate pour la seconde fois un affichage sauvage d'un épaviste sur les panneaux directionnels, les feux tricolores, les candélabres, et le mobilier urbain le long de la route Départementale 8.

« Cela enlève la peinture quand on essaye de les décrocher, constate alors agacé le maire de Cairanne. J'ai donc eu la faiblesse d'appeler le numéro figurant sur l'annonce pour expliquer que ce type d'affichage était soumis à autorisation et que là où il les mettait cela n'était pas possible. Je lui ai demandé de venir les enlever. La personne m'a répondu 'qu'il sent foutait, qu'il faisait ce qu'il voulait et qu'il devait travailler'. »

« Je lui alors précisé que je devrais alors le verbaliser, poursuit Roger Rossin. Il m'a alors répondu 'Fils de pute de maire, mes frères gitans et moi, on viendra te pulvériser toi et ton village de mort'. »

Même si c'est la première fois que cela lui arrive en 10 ans de mandat, le maire de Cairanne n'envisage pas forcément de porter plainte. Ces collègues maires de l'AMV, le sous-préfet de Carpentras et la préfète du Vaucluse l'y incite pourtant.

« Même si j'ai du mal à croire que la plainte débouchera sur une interpellation et une condamnation, j'ai finalement porté plainte, ajoute-t-il. Je n'ai pas peur de ces menaces mais je n'accepte pas le côté irrespectueux de l'institution et la violence gratuite de ces propos. » L'enquête est en cours...

« Je vais te retrouver et je vais te tuer. »

Menaces proférées contre un des adjoints de Lauris

Le 13 juin dernier, alors que la commune de Lauris est sous les orages, un habitant se retrouve avec 7cm d'eau chez lui. Thierry Dernis, adjoint à la voirie, se rend sur les lieux pour évaluer la situation et voir qu'elles peuvent être les solutions même si ce n'est pas du ressort des compétences de la municipalité.

« Il m'a attrapé par mes vêtements alors que je ne m'y attendais pas, raconte l'élu de Lauris. Il a ensuite voulu me frapper. Les personnes présentes se sont interposées et j'ai réussi à me dégager. Alors que je partais il m'a dit : 'Je vais te retrouver et je vais te tuer'. »

Thierry Dernis va aussitôt porter plainte. « J'ai été reçu par les gendarmes qui m'ont écouté. Rien que ça, cela fait du bien. Le lendemain la personne a été arrêtée et mise en garde en vue pendant une journée. C'est rassurant de voir que les institutions répondent. »

Une démission collective pour un électrochoc

Dans le même temps, l'adjoint de Lauris reçoit le soutien de toute son équipe municipale. Dans la foulée, André Rousset, le maire, annonce aussi qu'il démissionnera en compagnie de sa majorité. Cette décision devant servir d'électrochoc afin de sensibiliser les pouvoirs publics et les médias contre ce phénomène

Ecrit par le 22 juillet 2024

général de violences croissantes. « Une action choc pour faire prendre conscience de ces dérives », explique André Rousset, maire de Lauris.

Une protestation qui ne sera finalement pas mise à exécution après plusieurs échanges avec les services de la préfecture de Vaucluse.

La parole se libère

La succession de ces incidents a au moins le mérite de pousser les autres élus vauclusiens à sortir de leur silence après avoir trop longtemps accepté ce type d'acte.

« Les langues se délient, reconnaît Pierre Gonzalvez, le président de l'AMV, et les élus n'hésitent plus à nous faire part de leurs mauvaises expériences en la matière. »

Dans ce cadre, l'AMV recueille les signalements que lui font remonter les élus depuis le terrain. Des signalements de différents niveaux de gravité, qui peuvent aller des insultes jusqu'à des intimidations ainsi que des gestes physiques, et contre lesquels l'AMV se porte systématiquement partie civile.

Gestion des conflits : des formations du GIGN avec l'AMV

Afin de permettre aux élus de Vaucluse de faire face à certaines situations de conflit, l'AMV a organisé des réunions animées par un négociateur de l'antenne du GIGN à Orange. A cette occasion, la gendarmerie nationale explique aux maires et aux élus comment réagir face à une personne agressive et comment tenter de désamorcer une situation de conflit. Une demi-douzaine de réunion a déjà eu lieu avec l'AMV qui va proposer de nouvelles sessions. Par ailleurs, la gendarmerie propose également [des fiches d'informations](#) consultables sur le site referentsurete.fr.

L'AMV dispose d'élus référents contre les violences et les agressions d'élus

Par ailleurs, afin de mieux coordonner son action auprès de ses membres, l'Association des maires de Vaucluse a désigné deux référents : le maire de Sainte-Cécile-les-Vignes et l'adjoint à la sécurité de Mormoiron. Deux élus en charge des violences faites aux élus au sein de l'AMV qui, eux aussi, ont été confrontés aux menaces.

« Au sortir du Covid, j'ai subi une altercation avec des propos homophobes, rappelle [Vincent Faure](#), maire de Sainte-Cécile-les-Vignes. Une affaire classée sans suites même s'il y a eu une écoute des gendarmes et du procureur. »

De son côté Bernard Le Dily, adjoint en charge de la sécurité publique, de la prévention de la délinquance, des écoles, du conseil municipal des jeunes et de la culture à Mormoiron a dû batailler ferme pour que la justice s'en mêle.

« Entre le moment où j'ai déposé plainte, le 25 juin 2022, et le classement sans suite avec un simple rappel à la loi, c'était le 29 novembre. Et encore il a fallu que je voie deux fois le procureur qui nous a dit qu'il avait une échelle de sanction qu'il se devait de respecter. »

En attendant, l'élus de Mormoiron, ancien policier et gendarme, reconnaît alors que l'on peut avoir parfois le sentiment d'être seul, surtout dans les petites communes.

« Dans un village on croise l'agresseur ou sa famille tous les jours. On peut se sentir vulnérable même si fort heureusement on a le soutien de l'AMV. »

Certains s'excusent parfois

Venue soutenir son collègue de Cairanne, Anne-Marie Bardet, maire de Sarrians, a elle aussi connue

Ecrit par le 22 juillet 2024

pareille mésaventure.

« J'ai moi-même été aussi victime de violentes injures le 17 mai dernier, confie l'élue. J'ai informé l'AMV et j'ai porté plainte mais je n'ai pas eu de retour à ce jour. »

Sa 'faute' ? avoir fait une remontrance à une personne qui conduisait trop vite un fourgon sur la place de la mairie, là où jouent des enfants.

« Je n'avais pas voulu témoigner dans la presse à ce moment-là car il y a une fraternité et se sont des gens corrects. Depuis, le monsieur m'a envoyé un message pour s'excuser de son attitude en expliquant qu'il avait tout un tas de raisons personnelles pour expliquer pourquoi il s'était comporté aussi mal : « il exprime son plus profond regret pour son comportement impulsif et irrespectueux à mon égard. Il est conscient d'avoir mal agi. »



La gendarmerie propose notamment des fiches conseils de 'déconfliction' à destination des élus afin de disposer de base pour réagir face à une personne agressive.

« Aujourd'hui la parole du maire, ne vaut rien contre un délinquant de la route. »

Michel Terrise, le maire d'Althen-des-Paluds

Ecrit par le 22 juillet 2024

Des élus qui dérangent parfois les petits trafics

Une litanie sans fin que conclut Michel Terrise, le maire d'Althen-des-Paluds : « J'ai été menacé de mort lors de mon 1^{er} mandat pour une histoire d'urbanisme. Je n'avais pas porté plainte. »

Là, c'est un conducteur qui a mis en danger la vie d'un de ces policiers municipaux en forçant le passage lors d'un simple contrôle où il était présent avec son premier adjoint.

« Nous avons clairement vu le conducteur accélérer et notre policier a dû sauter sur le côté pour l'éviter. Nous avons noté et le numéro et il fallut relancer à plusieurs reprises le procureur pour qu'il y ait des suites. La personne a dit qu'il n'avait pas vu le policier. C'est donc parole contre parole mais aujourd'hui la parole du maire, qui est officier de police et assermenté de par sa fonction, ne vaut rien contre un délinquant de la route. »

« L'écharpe tricolore ne fait pas des élus des surhommes. »

Vincent Faure, maire de Sainte-Cécile-les-Vignes

Ne plus rien laisser passer

« Tout cela, ça affecte autant la vie d'élus que la vie personnelle car il y a des impacts directs », regrette pour sa part, Pierre Gonzalvez, le président de l'AMV qui constate que si certains élus « se sont engagés dans des démarches judiciaires, d'autres peuvent parfois être plus en retrait. »

« Jusqu'alors on rentrait chez soi ou sa mairie et on pensait à autre chose. Mais maintenant, il ne faut plus tourner la page, insiste Vincent Faure. Désormais, il faut tout faire remonter pour savoir ce qui se passe dans nos départements, ce qui se passe en France. Il n'y a pas de petites agressions concernant les élus et plus généralement les citoyens d'ailleurs. Quelle que soit l'agression, elle est intolérable. Il ne faut rien laisser passer. C'est pour cela que je suis fier que l'AMV se porte systématiquement partie civile en étant totalement solidaire avec les élus. Je trouve aussi extrêmement courageux que mes collègues, maires, adjoints ou élus aillent jusqu'au bout de leur démarche de plaintes même si parfois c'est difficile de le faire dans un petit village où tout le monde se connaît. Une solidarité au sein de son propre conseil municipal doit aussi être de mise. Les élus ne sont que des femmes et des hommes. L'écharpe tricolore n'en fait pas des surhommes. »

Le Covid et les réseaux sociaux n'ont rien arrangé

Une situation qui, aux dires des élus, s'est particulièrement aggravée au sortir du Covid.

« Il y a de plus d'incidents de ce type depuis la fin du Covid et la réouverture des 'cages', poursuit le maire de Sainte-Cécile. On constate une agressivité de plus en plus surprenante. Je pense aussi au médecin, aux enseignants, aux forces de l'ordre, aux sapeurs-pompiers, à tous ceux qui sont en contact avec le grand public. »

« Et les réseaux sociaux offrent un univers sans limites à ces excès », complète le président de l'AMV.

« Il faut voir aussi que nous dérangerons les petits trafics ou que nous sommes confronté à des mineurs qui traînent la nuit et que nous ramenons à leurs parents sans que certains de ces derniers n'aient à redire sur le comportement de leurs enfants », indique également, Michel Terrise, le maire d'Althen.

Ecrit par le 22 juillet 2024

« A cela s'ajoute des problématiques avec des individus qui ont des problèmes psychologiques ou psychiatriques que l'on a identifiés », complète Pierre Gonzalvez. « Nous sommes particulièrement démunis dans ces cas de figure », confesse la maire de Sarrians.

« Nous sommes responsables de tout, y compris pour des problèmes de compétences qui ont été enlevés aux maires. »

Pierre Gonzalvez, le président de l'AMV

« Nous sommes assaillis tous les jours pour des problèmes concernant des compétences qui ont été enlevés aux maires : l'assainissement, la fibre, l'eau, les déclarations d'impôts, la distribution d'électricité, les encombrants, les routes, la vitesse, les vols... Nous sommes responsables de tout », regrette le président de l'AMV.

Ce dernier poursuit cependant « Les gens se rendent tout de même compte de ce que nous faisons. Beaucoup de nos administrés nous disent 'qu'ils ne savent pas comment on fait' et 'comment on supporte ces contraintes'. 'Qu'ils ne voudraient pas être à notre place'. »

Si à ce jour ces agressions ne sont pas encore venues à bout de leur motivation, entre pare-brise casé ou rayure sur la voiture, des élus de Vaucluse reconnaissent que cela commence à entamer leur détermination pour la vocation...

Ainsi, selon l'Association des maires de France, le taux de démission serait actuellement de 15% pour les élus municipaux alors qu'il n'est que de 2,7% dans le secteur privé.

Condamner c'est bien, agir c'est mieux !

« Le problème aujourd'hui c'est que les gens ne sont plus des citoyens mais des consommateurs de services publics », explique Jean-François Lovisol, ancien co-président de l'AMV désormais député de la 5^e circonscription de Vaucluse. Il peut y avoir les discussions dans la rue, voir des engueulades, mais on est dans le ressort de la 'Pagnolade'. Mais il y a aussi ce qui est de l'ordre de l'inacceptable, comme à Lauris ou Cairanne. »

« Les gens ne sont plus des citoyens mais des consommateurs de services publics. »

Jean-François Lovisol, député de la 5e circonscription de Vaucluse

« Je veux bien que l'on nous interpelle toute la journée pour des choses où l'on n'a rien à voir, poursuit le parlementaire. On est là pour ça. Mais il ne faut pas oublier que les élus locaux sont les derniers à faire du lien social quand il n'y a plus de services publics sur les territoires. Et ils ne le font pas pour l'argent. Ce n'est pas pour 500€ par mois, qui passent d'ailleurs principalement dans les frais de déplacement

Ecrit par le 22 juillet 2024

qu'ils le font, mais bel et bien pour l'intérêt collectif et rendre service aux gens. Si on perd ces élus-là, il n'y a plus rien derrière. Il faut donc que l'Etat prenne des mesures et des sanctions exemplaires quand un élu local est agressé comme c'est le cas par exemple pour un gendarme. Il faut envoyer un message car c'est bien de condamner mais il faut aussi agir. »

Dans cette optique, Jean-François Lovisolo et Karl Olive, député de la 12e circonscription des Yvelines, proposent donc une loi relative « au renforcement de la législation visant à protéger les élus municipaux », « ces fantassins de la République, ces chevilles ouvrières du pays, qui sont quotidiennement vilipendés, agressés au point de renoncer à une mission qui leur a été confiée en toute légitimité par leurs concitoyens. »

Les maires des petites communes en première ligne

« Dans les communes, ce phénomène est bien connu des maires et des personnels municipaux, poursuit Jean-François Lovisolo. Les plus petites d'entre elles ne peuvent pas bénéficier d'agents assermentés, ni de services structurés. Ce sont donc souvent les élus qui se retrouvent seuls, face, d'une part, à un nombre grandissant d'infractions (dégradation de biens publics et de mobilier urbain, dépôts sauvages d'ordures...) et, d'autre part, à des agressions, menaces, intimidations, insultes ou injures qui touchent maires, adjoints et conseillers municipaux dans l'exercice ou du fait de leurs fonctions. »

La proposition de loi des deux députés a notamment pour objectif d'aligner les peines suite à des délits contre les conseillers municipaux en charge d'une mission de services publics sur celles prévues pour ces mêmes agissements contre les représentants des forces de l'ordre.

Allongement du délai de prescription pour diffamation et protection fonctionnelle

Le texte prévoit aussi que la durée d'un acte diffamatoire, prescrit tous les 3 mois, puisse être allongée à 12 mois pour les personnes dépositaires de l'autorité publique. Autre souhait : la création d'un « un délit d'atteinte à la vie privée par diffusion d'informations relatives à la vie privée, familiale d'une personne titulaire d'un mandat électif communal permettant de l'identifier ou de la localiser afin de protéger les élus par l'interdiction de la diffusion malveillante de données personnelles, notamment sur un service de communication au public en ligne ».

Il est également demandé « d'étendre la compensation financière par l'État, couvrant les coûts de couverture assurantielle, à toutes les communes de moins de 10 000 habitants. Cette mesure s'appliquerait à la protection fonctionnelle accordée aux conseillers municipaux, afin de soulager ces derniers de cette charge financière ».

« L'Agression est un acte exceptionnelle et doit avoir une réponse exceptionnelle, insiste le député vauclusien, ancien maire de la Tour d'Aigues. Et cette réponse c'est une réponse pénale. »

« Le débat cela empêche de se battre. »

André Rousset, maire de Lauris

Pas de salut sans une réaction collective

Ecrit par le 22 juillet 2024

« Je pensais que l’humanité évoluait, mais parfois il faut constater que parfois elle régresse, constate avec un brin de fatalisme, André Rousset, le maire de Lauris. Je suis travailleur social de formation initiale. C’est tous ensemble que nous devons agir : les élus, les citoyens, la République. Cela passe par tout le monde, les papas et les mamans aussi, les députés, la préfète, les journalistes. Il faut saisir les enjeux de tout cela et qu’on essaye de le freiner. Si on ne le fait pas ensemble, nous n’y arriveront pas. Il faut mettre de l’humain dans ce qui nous uni car aujourd’hui on perd de l’humain. Il faut comprendre que le débat cela empêche de se battre. »

Laurent Garcia

La réponse des services de l’Etat

Conscient d’une situation de plus en plus tendue, Violaine Démaret, préfète de Vaucluse, a tenu à rappeler que Dominique Faure, ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la ruralité annoncé la création d’un centre d’analyse et de lutte contre les atteintes aux élus.

Ce dernier pilotera le déploiement d’un pack sécurité comprenant :

- la création d’un réseau de plus de 3 400 référents « atteintes aux élus » dans toutes les brigades de gendarmerie et les commissariats, offrant un point de contact privilégié aux élus pour parler des menaces ou des violences dont ils font l’objet,
- le renforcement du dispositif ‘Alarme élu’, qui permet aux élus qui se sentent menacés d’alerter leur commissariat ou leur gendarmerie pour être secourus rapidement en cas d’appel au 17, et bénéficier d’une vigilance renforcée de la part des forces de l’ordre,
- le rappel aux préfets du principe ‘une menace = une évaluation’, pour que ces derniers puissent décider de mesures éventuelles de protection.

Ces mesures permettront d’amplifier la démarche « d’aller-vers » des forces de l’ordre, afin de faciliter le dépôt de plainte des élus locaux quand ils le souhaitent et où ils le souhaitent.

Opération ‘De la ferme à ta cantine’ : la commune de Lauris montre l’exemple

Ecrit par le 22 juillet 2024



Les membres du réseau '[De la ferme à ta cantine](#)', une opération lancée en 2009 par le [Parc naturel régional du Luberon](#), se sont réunis au début du mois d'avril pour faire un bilan des actions menées par le Parc dans le cadre de son Projet alimentaire territorial autour de la restauration collective. 26 participants étaient présents dont des élus, des cuisiniers, des partenaires comme la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, mai aussi des experts en nutrition.

Pour rappel, 'De la ferme à ta cantine' vise à accompagner les communes volontaires dans l'approvisionnement des restaurants scolaires en produits locaux, et, si possible, biologiques. L'objectif commun des communes est de proposer au minimum un repas 100% local par trimestre. La commune de Lauris a partagé ses résultats exemplaires avec 93% de produits biologiques et 32% de produits locaux pour un coût matières de 2,80 € en moyenne par repas. A savoir que les obligations réglementaires liées à la loi EGalim, complétée par la loi Climat et résilience, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2022, sont : 50% de produits de qualité dont 20% de bio dans la restauration collective.

Ecrit par le 22 juillet 2024



DR

V.A.

La Poste de Lauris ferme provisoirement ses portes pour travaux

Ecrit par le 22 juillet 2024



Le bureau de Poste de Lauris a fermé provisoirement ses portes depuis le 29 octobre en raison de travaux de modernisation. Sa réouverture est prévue le jeudi 24 novembre.

La Poste de Lauris va bénéficier d'un rafraîchissement de son espace ouvert au public. Ces travaux représentent un investissement de 55 735€ pour la direction de la Poste branche grand public et numérique de la Région Provence.

Le réaménagement de la Poste de Lauris s'inscrit dans un programme global de modernisation des bureaux de poste qui a débuté en 2009 et pour lesquels plus de 6 000 bureaux de poste ont déjà été transformés au niveau national. En Provence, ces travaux de modernisation du réseau des bureaux de poste représentent un montant d'investissement total de plus de 71 millions d'euros.

Les clients qui souhaitent réaliser des opérations durant la période de fermeture sont invités à se rendre à la Poste la proche. Pour les dépôts-retraits d'instances, opérations courrier-colis et bancaires :

La Poste Cadenet - 7 rue Voltaire, Cadenet.

Lundi, samedi : 9h à 12h.

Mardi, mercredi, vendredi : 9h à 12h et de 13h30 à 16h.

Jeudi : 10h à 12h et 13h30 à 16h.

Ecrit par le 22 juillet 2024

J.R.